

Synthèse des débats participatifs "Ville durable, politique de déplacements et priorités énergétiques"

Le réchauffement climatique constitue l'un des enjeux majeurs du 21^{ème} siècle. Les villes doivent assumer le rôle prédominant qui est le leur dans ce défi. Elles concentrent 80% de la population et dégagent 75% des gaz à effet de serre. C'est bien à travers elles que réside une grande partie de la solution : transports publics, habitat, énergie sont des problématiques qui s'interpénètrent fortement en territoire urbain.

Grenoble est une ville compacte et concentrée. Avec son réseau de transports publics (Tram et bus), avec le développement des TC en site propre et des modes doux, avec le schéma énergétique, les éco quartiers, avec la production d'énergie à travers GEG ou la Compagnie de chauffage, nous nous sommes dotés d'atouts de premier plan pour faire de Grenoble une ville durable. L'objectif poursuivi est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020 et de les diviser par quatre d'ici 2050.

La réalisation de cet objectif ne prendra pleinement son sens que s'il est inscrit dans une perspective de développement durable conciliant protection de l'environnement, développement des solidarités et attractivité économique.

Politique de déplacements

L'explosion des transports privés et la consommation de ressources constituent d'importantes menaces pour l'environnement urbain et donc pour la santé. Dans de nombreuses villes, les voitures représentent plus de 80 % du transport mécanisé. La couronne périurbaine de l'agglomération voit sa concentration s'accroître et le mitage territorial s'accroître, créant des migrants alternants quotidiens de plus en plus nombreux, sur des distances toujours plus longues. Transports en communs, rocade nord, extension du réseau de Tram, rééquilibrage des modes de déplacements, développement des modes doux, intermodalité, cadencement... autant de pistes qui sont dès aujourd'hui poursuivies. En outre, il nous faut renforcer l'intégration des politiques locales afin de s'attaquer aux problèmes des transports sur l'espace de vie urbaine (vallée grenobloise) et non plus seulement sur un espace administratif (commune).

Echanges et propositions:

A. Transports en communs:

1. Mise en place d'une carte unique de transport sur l'ensemble de la région. Cette carte doit permettre l'utilisation des bus, tram, TER et vélos (type Metro ou vélib).
2. Extension des réseaux de Tram vers le Fontanil et Meylan pour désengorger l'accès à Grenoble. Ces nouvelles lignes doivent être accompagnées de parking relais très en amont sur le territoire intercommunal.
3. Développement et extension des parkings vélos existant à la gare SNCF et routière pour créer une double incitation à l'utilisation du train et du vélo. Mise en place d'un service type Vélib'.
4. Mise en place d'une tarification et d'un mode de paiement plus attractif pour la location de vélos.
5. Encourager les entreprises à inciter leurs employés à utiliser les TC. ex: Plan déplacement entreprise, prise en charge d'une partie du coût d'un abonnement à une carte tout transports.
6. Mise en service de ligne de trolley bus sur le réseau TAG, dont les atouts seront considérables : bénéfice environnemental, confort, et coût d'exploitation qui sera plus faible que celui de l'autobus, étant donné les coûts du pétrole ou du gaz.
7. Créer sur l'Isère un bus fluvial reliant par exemple le polygone scientifique au parking relais d'Athador afin

B. Limiter la place de la voiture:

De nombreux échanges ont porté sur l'efficacité réelle de la "rocade nord": Certains ont défendu l'intérêt de terminer le ring autoroutier autour de Grenoble pour alléger le trafic intra-muros, rendre plus efficace les TC, limiter les nuisances causées par la rocade sud et fluidifier les déplacements. D'autres ont argué de l'effet "d'aspirateur à voitures" que constituera cet ouvrage, le coût important d'un tel projet et les nuisances engendrées, notamment sur l'île Verte.

1. Elargir les zones piétonnes pour donner et sécuriser plus d'espace au profit des modes de transport doux.

2. Mise en place d'un péage urbain à l'entrée de l'agglomération avec une tarification modulable. ex: tarif en fonction des horaires.

3. Etudier les possibilités de mise en place d'horaires de travail décalés dans les entreprises et les administrations.

C. Travailler sur les espaces de vie:

1. Développer une ville (une agglomération) multipolaire pour limiter les déplacements habitat/travail, habitat/loisir,...

2. Renforcer la densification le long des axes de transports en commun ou des pistes cyclables (ex: axe presqu'île scientifique/campus universitaire, future ligne de Tram)

Politique de l'habitat et priorité énergétique

L'habitat produit 4/5^{ème} des émissions de CO2. Aujourd'hui, des aides financières massives pour les travaux de rénovation en faveur de la maîtrise énergétique sont étudiées, des éco-quartiers sont créés à l'île Verte et sur le site de Bonne. Mais fort du schéma énergétique, ou des approvisionnements diversifiés pour le chauffage et l'électricité, il nous faut changer de braquet. Grenoble en a les moyens : devenir la première ville durable de France. Il nous faut consommer mieux et moins, produire davantage notre énergie localement, accroître les efforts éducatifs à destination de la population. Il s'agit d'un enjeu social, d'un enjeu économique mais d'abord d'un enjeu vital.

A. Accroître les facteurs incitatifs : santé public et charge financière.

1. Renforcer les outils pédagogiques à destination du grand public tant sur le plan de l'impact sanitaire que des économies de charges consécutives à un investissement dans l'économie d'énergie.

2. Lancer un vaste programme d'aides publiques (par le biais de prêt bonifié et de financement) à destination des copropriétés pour les accompagner dans leurs travaux d'isolation thermique.

3. Mettre en place un allègement de taxes pour les investissements en faveur du développement durable.

4. Individualiser la taxe d'ordure ménagère pour encourager le tri et diminuer la production de déchets.

B. Créer les conditions nécessaires:

1. Mise en place d'une filière "développement durable" : installation d'un réseau d'entreprises capable de satisfaire la demande, développement de formations adaptées à ces métiers, et utilisation des ressources locales pour la production énergétique (ex: utiliser le bois "isérois" plutôt qu'importer du bois ukrainien car au final le bilan énergétique est négatif).

2. Introduire, dans chaque construction, dans chaque projet et ce dès le début, les normes environnementales afin de limiter leurs incidences financières.